

Jean-Guy Loranger

HIVER 1979

“La crise au Canada.
(Vers une redéfinition du rapport salarial.)”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole, Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html
à partir du texte de :

Jean-Guy Loranger

“La crise au Canada. (Vers une redéfinition du rapport salarial.)”

In revue *Interventions critiques en économie politique*, no 4, Hiver 1979, pp. 186-193. Numéro intitulé : “Le travail”.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca
Professeure^[SEP]École des sciences de l'administration
Université TÉLUQ
Tél :^[SEP]1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

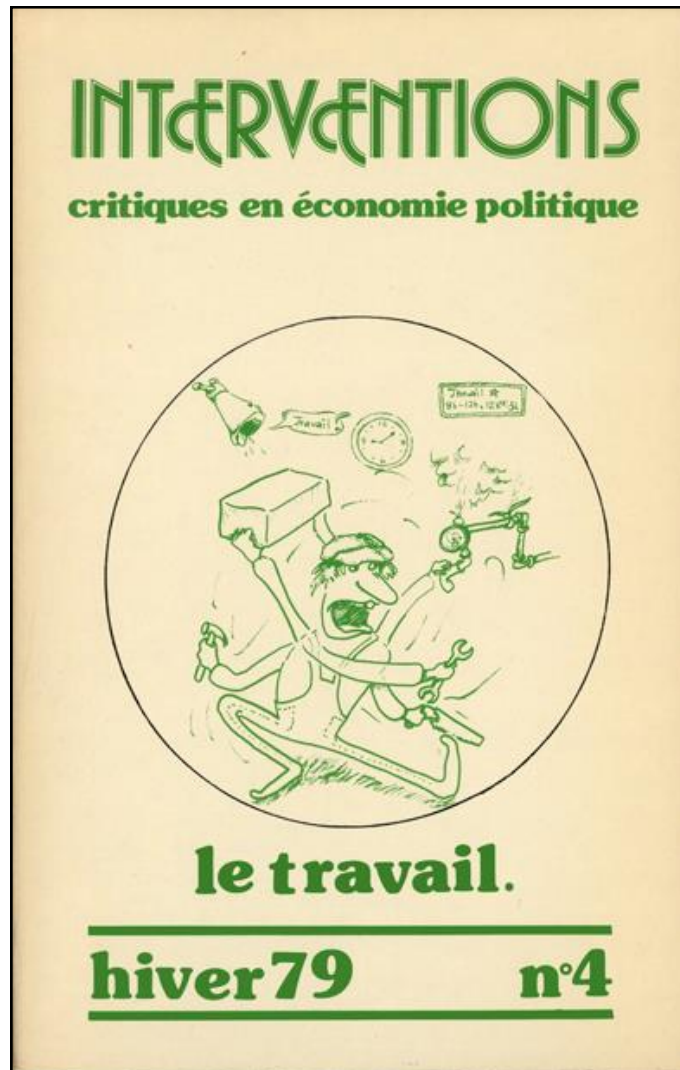
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 16 octobre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Jean-Guy Loranger

“La crise au Canada.
(Vers une redéfinition du rapport salarial).”



In revue *Interventions critiques en économie politique*, no 4, Hiver 1979, pp. 186-193. Numéro intitulé : “Le travail”.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[186]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

“La crise au Canada.”
(Vers une redéfinition du rapport salarial).

Jean-Guy LORANGER



[Retour au sommaire](#)

Dans ce texte, le professeur Loranger s’interroge sur les rapports de force à l’intérieur de la société canadienne et québécoise, qui pourraient déterminer les issues temporaires à la crise économique au Canada, laquelle s’insère dans une crise structurelle du capitalisme mondial. Or,

ce texte avait été envoyé pour publication au *Devoir* qui n'a pas jugé utile de le publier. Que *Le Devoir* ne publie pas tous les textes qu'il reçoit, il n'y a rien de répréhensible là-dedans. Mais ce qui est surprenant, c'est que la rédaction du journal n'ait jamais daigné communiquer officiellement les raisons de ce refus.

* * *

[187]

La crise au Canada, comme dans les autres pays capitalistes de l'OCDE, est caractérisée par la "stagflation", i.e. la hausse simultanée du chômage et de l'inflation. Ce qui différencie cependant le Canada des autres pays de l'OCDE, c'est d'une part l'ampleur beaucoup plus grande du taux de chômage et d'autre part la sévérité de la crise financière reflétée par la chute du dollar canadien depuis les trois dernières années. En effet, alors que le taux de chômage est pour ces pays européens de l'OCDE autour de 5 p.c. et aux États-Unis de 6 p.c. en 1978, il se situe au Canada autour de 8,5 p.c. et au Québec autour de 11 p.c. De même que pour l'ensemble des pays européens de l'OCDE on ne prévoit aucune amélioration à ce chapitre pour 1979, il en va ainsi pour le Canada et le Québec où on prévoit respectivement des taux de chômage de 8,8 p.c. et de 12 p.c. pour cette année.

Malgré la stagnation de la productivité (- 0,3 p.c. en 1978) et le désir de la bourgeoisie canadienne de procéder à une réorganisation industrielle majeure semblable à celle actuellement en cours en France, le gouvernement Trudeau, à Ottawa, de même que le gouvernement Lévesque à Québec, préfèrent pour l'instant temporiser et attendent une diminution du taux de chômage avant de donner le feu vert à des "dégraissages" majeurs dans certains secteurs de l'économie canadienne pour tenir compte de la nouvelle division internationale du travail opérée par le capital financier à l'échelle mondiale. Le Conseil économique du Canada a estimé dans son Bulletin de juin 1978 que 250 000 emplois seraient ainsi directement menacés dont plus de la moitié sont concentrés au Québec, ce qui, au dire même du CEC, représenterait 7 p.c. de l'emploi total dans La Belle Province.

L'inflation, qui était autour de 10 p.c. en 1974-75 avant la mise en place d'un contrôle des prix et des salaires, est descendue autour de 7 p.c. durant 1976 et 1977, années pour lesquelles la *Commission de lutte contre l'inflation* a exercé un contrôle (effectif ?) sur tous les prix, sauf

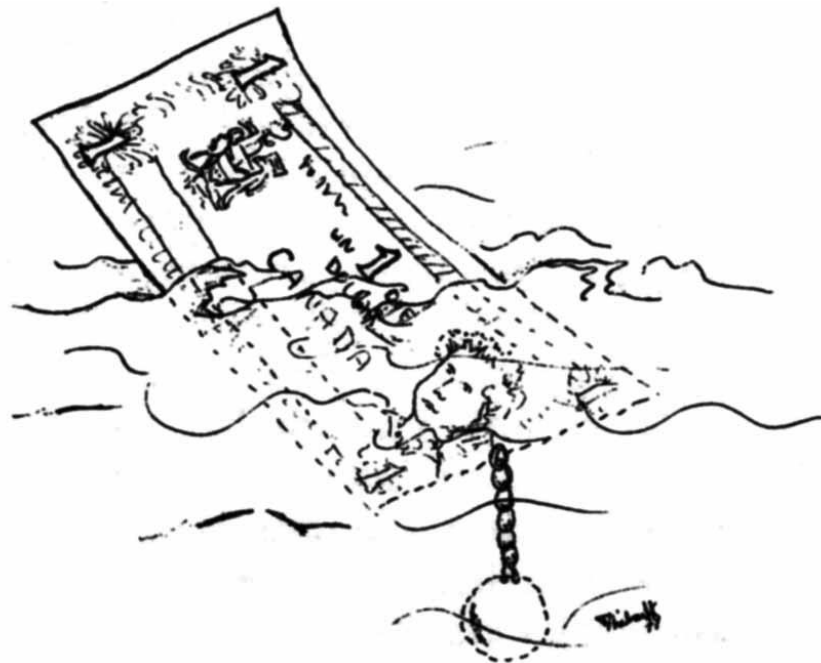
sur ceux de l'alimentation. Avec la fin des contrôles en avril 1978, la flambée des prix a recommencé et l'année [188] s'est terminée par une hausse de 9 p.c. des prix à la consommation.

On peut d'ores et déjà anticiper le résultat désastreux engendré par cette Commission sur le pouvoir d'achat des travailleurs canadiens. Alors que les augmentations moyennes de salaires négociées avant la période de contrôle (i.e. avant le 14-10-75) se situaient autour de 15 p.c., elles ont été en 1978 autour de 6 p.c.. De telle sorte qu'on a enregistré une baisse générale (de l'ordre de 2 à 3 p.c.) du pouvoir d'achat des salariés dans tous les grands secteurs de l'économie canadienne sauf ceux des secteurs public et parapublic au Québec qui ont réussi, grâce à leur lutte exemplaire à l'intérieur d'un Front Commun en 75-76, à se soustraire aux normes de la Commission anti-inflation.

Les salariés québécois des secteurs public et parapublic de même que les salariés dans d'autres secteurs publics au Canada qui ont négocié récemment (exemple : les postiers du Canada) ou auront à négocier prochainement le renouvellement de leur convention collective sont devenus malgré eux l'une des forces les plus importantes dans la détermination du rapport salarial au Québec et au Canada et en conséquence l'une des cibles "privilégiées" de la bourgeoisie québécoise et canadienne sans parler d'un bon nombre de multinationales qui hésiteraient à s'implanter au Québec à cause de la trop grande combativité de certaines centrales syndicales, en particulier la CSN (lire le "fameux" rapport FANTUS à ce sujet).

On pourrait s'interroger longuement pourquoi le secteur public (les dépenses de l'État) est devenu un enjeu aussi important dans le fonctionnement et la croissance du système capitaliste. Je rappellerai simplement ici que l'augmentation des dépenses de l'État et, en conséquence l'augmentation du nombre d'employés du secteur public, s'explique en bonne partie par le fait que pour que le système capitaliste se reproduise bien avec l'objectif de maximiser les profits, il faut que la force de travail (du secteur privé) soit convenablement entretenue et puisse se reproduire pour assurer la relève en "capital humain". Or les salaires versés par le secteur privé sont nettement insuffisants pour atteindre cet objectif. L'État assume donc une partie de plus en plus importante des frais d'entretien et de reproduction de la force totale de travail dans la société sous forme de dépenses pour la santé, l'éducation, les loisirs, [189] etc. Bref, le coût d'entretien et de reproduction de la

force de travail est de plus en plus socialisé et la classe capitaliste dans son ensemble est très contente qu'il en soit ainsi. Seuls quelques idéologues, comme Milton Friedman par exemple prônent un retour à la privatisation la plus complète possible du coût d'entretien et de reproduction de la force de travail. Ce que la classe capitaliste souhaite par ailleurs est la compression maximale des coûts sociaux de l'entretien et de la reproduction de la force de travail et il devient alors compréhensible que les financiers et le Conseil du Patronat trouvent très raisonnable le discours de l'actuel ministre des Finances du Québec qui essaie de faire encore mieux que ses prédécesseurs libéraux à ce chapitre. La cote de crédit du Québec sur les marchés financiers n'en sera que meilleure si Monsieur Parizeau réussit à faire mieux que ses prédécesseurs libéraux. On sent bien que les issues à la crise politique et économique au Canada sont loin d'être indépendantes de la capacité de l'État canadien et du gouvernement du Parti Québécois à gérer les compressions budgétaires et en conséquence, de faire preuve de grande fermeté dans le déroulement des négociations pour le renouvellement des contrats de travail dans les secteurs public et parapublic. Mais avant de commenter plus en détail cette importante négociation qui est en cours au Québec, j'aimerais faire quelques remarques au sujet de la crise financière canadienne.



[190]

Au cours de l'année 1976 le taux de change du dollar canadien était presque à la parité avec le dollar américain.

À la fin de 1977, il était tombé à 0,91 pour un dollar U.S., à la fin de 1978 et jusqu'à ce jour, il ne vaut plus que 0,85 pour un dollar U.S. Quand on se rappelle que le dollar américain a dégringolé d'environ 10 p.c. par rapport à un panier de devises, au cours de la même période, on peut mieux mesurer l'ampleur de la chute du dollar canadien. Il suffit de vivre à l'étranger pendant quelques mois dans un pays comme la France, qui n'est pourtant pas identifié comme un pays à monnaie forte, pour mieux se convaincre que le dollar canadien a perdu beaucoup de sa valeur.

Bien entendu, la baisse du dollar canadien n'est pas la cause mais la forme de la crise financière canadienne. Une analyse de la balance des paiements peut nous renseigner sur les origines de cette crise. La balance commerciale canadienne (exportations-importations) a été tantôt déficitaire, tantôt excédentaire sauf depuis les trois dernières années où on observe un large excédent, (il faut bien que la chute du dollar serve à quelque chose !). Quant à la balance des services (i.e. dépenses nettes des touristes à l'étranger, services professionnels, dividendes et intérêts sur emprunts à l'étranger, etc.), elle est de plus en plus chroniquement déficitaire à cause du tribut à payer au capital financier international sous forme de dividendes, d'intérêts et autres services professionnels dont les multinationales savent se charger entre leurs filiales implantées dans différents pays. Ainsi au cours des trois dernières années, alors que l'excédent de la balance commerciale était respectivement de 1,1, 2,9 et 3,5 milliards de dollars, le déficit enregistré au compte des services fut respectivement de - 5,5, - 7,4 et - 8,5 milliards de dollars. Le déficit courant fut donc respectivement de - 4,4, - 4,5 et - 5,0 milliards de dollars pour les trois dernières années et on prévoit un déficit record de 6,9 milliards de dollars pour 1979. Heureusement (disent les défenseurs du capital financier) que ce déficit a pu être comblé par un accroissement de l'endettement du Canada à l'étranger ! Ce qui fut réalisé en particulier par des emprunts massifs de l'Hydro-Québec sur les marchés financiers internationaux pour financer son projet de développement de la Baie [191] James. En effet l'Hydro-Québec a emprunté plus de 5 milliards de dollars au cours des deux dernières années. Avec des taux d'intérêts presque aussi élevés qu'au Canada, l'emprunt de capital

financier américain ne fait qu'aggraver le déficit de la balance des services. Par contre un emprunt du Québec ou des autres provinces sur le marché des eurodevises à des taux d'intérêt nettement plus bas pourrait être un moyen d'atténuer la crise financière. Cependant l'avantage des taux d'intérêt plus faibles est vite effacé par le coût plus élevé du financement et du refinancement quand la monnaie canadienne se dévalue par rapport aux devises européennes. Selon une publication récente du gouvernement canadien, intitulée *L'accès du Québec aux marchés financiers* (Ottawa, 1979) la dette du Québec à l'étranger se chiffrait à la fin de 1978 aux environs de 12 milliards de dollars. On estime que la dévaluation du dollar canadien a coûté à la Province 2 milliards de dollars de plus à rembourser à l'échéance et que le coût du service de la dette est automatiquement augmenté de 200 millions de dollars par année par la dévaluation actuelle du dollar canadien.

On voit donc que, du point de vue de la bourgeoisie canadienne et québécoise, il ne peut y avoir d'issue à la crise financière canadienne que par une soumission encore plus grande au capital financier international. Les financiers, qu'il s'agisse du Canada, du Chili ou d'un quelconque pays endetté, ont toujours exigé et vont continuer à exiger qu'une gestion capitaliste passe par une productivité accrue, une inflation modérée, une élévation du taux d'exploitation, via une diminution du salaire réel par un gel (ou une faible augmentation) des salaires nominaux. Dans un contexte de productivité stagnante la fraction de la bourgeoisie au pouvoir devient nécessairement plus intransigente dans la définition du rapport salarial en commençant dans son propre secteur, i.e. le secteur public et para-public, surtout si celui-ci a tendance à devenir le secteur témoin sur lequel se calque le rapport salarial du secteur privé.

Pour reprendre l'expression de Jacques Parizeau, l'actuel ministre des finances du gouvernement québécois, la "substance économique" étant distribuée davantage à l'étranger, il y en a donc moins à distribuer aux travailleurs [192] québécois. Si le ministre des finances avait creusé davantage sa notion de "substance économique", il aurait découvert qu'elle a son origine dans la force de travail globale de la société et que pour payer un tribut plus important au capital financier international, il faut exploiter davantage la force de travail. De toute manière, même s'il ne l'a pas écrit, comme c'est un économiste bourgeois intelligent, il a

“intuitionné” correctement cette réalité en proposant le très “viril” rapport salarial suivant pour le secteur public au Québec ;

Suppression de la clause d’indexation des salaires au coût de la vie. Il faut donc admettre la possibilité que le pouvoir d’achat puisse diminuer. Les acquis de plus de 6 ans de lutte sont donc foulés au pied.

Refus de reconnaître un salaire minimum dans le secteur public qui soit nettement supérieur au salaire minimum du secteur privé. Actuellement, le salaire minimum du secteur public est autour de \$4.65/heure alors que celui du secteur privé est autour de \$3.47/heure. Ici encore les acquis gagnés de haute lutte par deux Fronts Communs sont jetés aux orties, parce que les salariés du secteur public doivent être exploités au même degré que ceux du secteur privé.

Proposition d’un concept de rémunération globale fondée sur les salaires et les avantages sociaux dans chacun des secteurs. Le but évident de ce concept de rémunération globale est de tenter d’aligner ou de soumettre la rémunération globale du secteur public à celle du secteur privé. En effet du point de vue de la bourgeoisie au pouvoir, il est inadmissible dans une économie dominée par le mode de production capitaliste que le secteur privé soit à la remorque du secteur public. C’est plutôt le contraire qui devrait “normalement” se produire, (il s’agit bien évidemment de la normalité capitaliste). À supposer que les salaires du secteur public soient nettement au-dessus des salaires du secteur privé (ce qui est loin d’être établi clairement) il est évident que si les salaires réels du secteur privé n’avaient pas été très durement comprimés au cours des deux dernières années, l’écart entre les secteurs public et privé pourrait être nettement moindre, si écart il y a !

Concertation pour la détermination de la rémunération globale par une ouverture des livres de l’État. Ici le ministre [193] des Finances fait un appel du pied aux péquistes du Front Commun pour dialoguer “raisonnablement” avec l’État-patron. Il y a une douzaine d’année, les étudiants québécois avaient une expression haute en couleur pour refuser la concertation avec les administrateurs des Universités : “dialoguer c’est se faire fourrer”.

Espérons que les salariés du Front Commun ne prendront pas des vessies pour des lanternes et qu’ils ne permettront pas à l’actuel Parti Québécois qui dit avoir un préjugé favorable des travailleurs (vis-à-vis ce parti) contre eux. Les syndiqués du Front Commun n’ont plus le

choix de reculer et les gains ou les pertes qui découlent de leur lutte auront des retombées sur l'ensemble des travailleurs québécois et canadiens. L'enjeu est de taille et ils peuvent compter sur l'appui de la grande masse des travailleurs s'ils réussissent à bien plaider leur cause devant l'opinion publique.

Jean-Guy Loranger

Principales sources de documentation

Déclaration de Jacques Parizeau, *Le Devoir*, 13 octobre 1978.

Réplique des Centrales syndicales, *Le Devoir*, 20 octobre 1978.

De la conjoncture au Front Commun, CEQ, 1978.

L'accès du Québec aux marchés financiers, Ottawa, 1979

Le Point 1979, *Revue Commerce*, 1979.

L'heure du réalisme, 15^{ième} exposé annuel, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1978.

Discours du budget de Jean Chrétien, Ottawa, novembre 1978.

Revue de la Banque du Canada (divers numéros)

Bulletin mensuel du Conseil économique du Canada (divers numéros)
